

District de: Québec
No. division: 18
No. cour: 700-11-022354-247
No. dossier: 41-3162694

FORMULAIRE 68**Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers**

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9225-4259 Québec inc. J.P. Transport
Personne morale ayant également fait affaire sous le nom de J.P. Transport au 857, rue Bellerose, dans la ville de
Saint-Jérôme, province de Québec J5L 1E7

 original modifiée

Avis est donné de ce qui suit :

1. 9225-4259 Québec inc. J.P. Transport a déposé une cession le 6ième jour de décembre 2024, et le soussigné, Raymond Chabot Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 20ième jour de décembre 2024, à 15:00, via vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre ladite vidéoconférence, veuillez nous en informer par courriel au : reclamation-Claims@rcgt.com.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 11ième jour de décembre 2024, à Laval, Québec.

Raymond Chabot Inc.

Syndic autorisé en insolvabilité

Formulaire 31

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse et/ou numéro de télécopieur et/ou adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale : _____
Télécopieur : _____
Adresse électronique : _____
Nom ou poste de la personne contact : _____
Numéro de téléphone de la personne contact : _____

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition ou de la mise sous séquestre) de 9225-4259 Québec inc. J.P. Transport (41-3162694) de Saint-Jérôme, Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je soussigné, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de _____ (ville et province), certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis _____ [préciser le poste ou la fonction] de _____ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, à la date du dépôt de la proposition), soit le 6^{ième} jour de décembre 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, à la date du dépôt de la proposition).
(L'état de compte ou l'affidavit annexés doivent faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.
5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est en demeure) depuis le _____ jour de _____ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le _____ jour de _____ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le _____ jour de _____ dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).
6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises)

A. Réclamation non garantie au montant de _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :
(Cochez ce qui s'applique)

- pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire)

B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés iaprès:
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

C. Réclamation garantie au montant de _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie)

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$.

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

E. Réclamation d'un salarié au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$.

F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu de l'article 81.5 de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu de l'article 81.6 de la Loi au montant de _____ \$.

G. Réclamation contre les administrateurs au montant de _____ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ciaprès :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

7. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée avec le débiteur au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des 12 mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.

(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées).

Formulaire 31 (Fin)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Avertissement: Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le ____ jour de _____, à _____.

Signature du créancier ou de son représentant

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.



**Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**

Dossier n° :

FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de 9225-4259 Québec inc. J.P. Transport (débiteur)

Je, _____ (nom de créancier ou un officier autorisé), de _____ (ville), créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____ (nom de la personne nommée), de _____, mon fondé de pouvoir a tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fonde de pouvoir a sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fonde de pouvoir a sa place).

Date le _____ (jour) de _____ (mois), _____ (année), dans la ville de _____ (ville), dans la province de _____ (province).

Créancier (personne physique)

Témoïn

Créancier (personne morale)

Témoïn

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Procuratıon

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité autorise qu'une preuve de réclamation soit préparée par l'agent dument autorisé d'un créancier, sans pour autant que ce dernier ait droit de vote a la première assemblée des créanciers ni qu'il ait le droit d'agir à titre de fonde de pouvoir des créanciers..

Générale

- Un créancier peut voter en personne ou par procuratıon;
- Un débiteur ne peut voter par procuratıon a aucune assemblée de ses créanciers;
- Le syndic peut être nomme fonde de pouvoir de tout créancier;
- A l'assemblée des créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent dument autorise;
- Pour qu'une personne dument autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détenir une procuratıon en règle. Le nom du créancier doit paraitre sur la procuratıon.

District de: Québec
No. division: 18
No. cour: 700-11-022354-247
No. dossier: 41-3162694

Formulaire 78

Bilan (Faillite d'une personne morale)
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9225-4259 Québec inc. J.P. Transport
Personne morale ayant également fait affaire sous le nom de J.P. Transport au 857, rue Bellerose, dans la ville de
Saint-Jérôme, province de Québec J5L 1E7

Originale

Modifié

Au failli:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite ou à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention) le 5ième jour de décembre 2024 . Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières pour le failli (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

Mauvais résultats financiers (jamais de reprise après la Covid)

Actif		Passif	
<i>(total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)</i>		<i>(total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)</i>	
1. Espèces	\$1.00	1. Créanciers garantis	\$0.00
2. Dépôts en institutions financières	\$0.00	2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires	\$0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances		3. Créanciers non garantis	\$47,554.08
Total	\$0.00	4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres pouvant être prouvable	\$0.00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$0.00		
4. Inventaire	\$0.00	Total du passif	\$47,554.08
5. Aménagements, etc.	\$0.00		
6. Bétail	\$0.00		
7. Machines et outillage	\$0.00	Surplus	\$47,553.08
8. Immeubles et biens réels	\$0.00		
9. Ameublement	\$0.00		
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.)	\$0.00		
11. Véhicules	\$0.00		
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.)	\$0.00		
13. Autres biens	\$0.00		
Total des lignes 1 à 13	\$1.00		

Si le failli ou le débiteur est une personne morale, ajoutez :

Montant du capital souscrit _____

Montant du capital payé _____

Solde souscrit et impayé _____

Estimation du solde qui peut _____

être réalisé _____

Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif

Total de l'actif _____ \$1.00

Déficit _____ \$-47,553.08

Valeur totale de l'actif se trouvant à _____
l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13 \$0.00
to 13 _____

Formulaire 78 (suite)

Liste de l'actif

No.	Genre d'élément d'actif ¹	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli	Valeur totale du droit du failli	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
1	Espèces	857 Rue Bellerose, Saint-Jérôme, Québec, Canada, J5L 1E7	<input type="checkbox"/>	Encaisse	100	\$1.00	\$1.00	\$1.00	<input type="checkbox"/>
Total:						\$1.00	\$1.00		

Failli

5ième jour de décembre 2024

Date

Formulaire 78 (suite)

Liste du passif

No.	Nom du créancier ou demandeur / Adresse	Genre de passif ² / Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
				Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
1	Ministère du revenu du Québec (TPS) - Montréal, Québec 3e étage, secteur R23DGR, 1600, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	Autre passif ou réclamation . TPS-TVQ	1800-01	\$5,487.62				\$5,487.62			\$0.00	<input type="checkbox"/>
2	Agence du Revenu du Canada (QC) 4695, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9	Impôts d'entreprise . Impôt corporatif	1800-01	\$18,630.34				\$18,630.34			\$0.00	<input type="checkbox"/>
3	Ministère du revenu du Québec (Impôt) 3e étage, secteur R23DGR, 1600, René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	Impôts d'entreprise . Impôt corporatif	1800-01	\$23,436.12				\$23,436.12			\$0.00	<input type="checkbox"/>
4	Ministère du Revenu du Québec (Mtl) 1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage., secteur R23CPF, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	Retenues à la source sur la paie DAS	1800-01				\$0.00	\$0.00			\$0.00	<input type="checkbox"/>

Formulaire 78 (suite)

Liste du passif

No.	Nom du créancier ou demandeur / Adresse	Genre de passif ² / Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
				Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
5	Agence du Revenu du Canada (QC) 4695, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9	Retenues à la source sur la paie DAS	1800-01				\$0.00	\$0.00			\$0.00	<input type="checkbox"/>
6	CNESST 1, Compl. Desjardins, Tour Sud, 31e étage, C.P. 3, Succ. Desjardins, Montréal, Québec, Canada, H5B 1H1	Autre passif ou réclamation CNESST	1800-01	\$0.00				\$0.00			\$0.00	<input type="checkbox"/>
Total:				\$47,554.08	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$47,554.08				

Failli

5ième jour de décembre 2024

Date

¹ Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.

² Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

³ Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Formulaire 78 (fin)

Je, Kathy Nadeau, de 9225-4259 Québec inc. J.P. Transport de ville de Saint-Jérôme, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement), déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 5ième jour de décembre 2024, et indiquent au complet tous les biens de la personne morale failli de quelque nature qu'ils soient, en la possession de la personne morale failli ou qui peuvent lui être dévolus, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉE (ou DÉCLARÉE SOLENNELLEMENT)

devant moi à Laval ville
dans la province de Québec
ce 5ième jour de décembre 2024

David Meunier 206012

Commissaire à l'assermentation
pour la province de Québec

Signature du déclarant pour la personne morale failli